

Procès-verbal et Compte-rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE Comité Départemental de Billard de l'Essonne du 21 Septembre 2013

L'association « COMITE DEPARTEMENTAL DE BILLARD DE L'ESSONNE » s'est réunie le **21 Septembre 2013** au siège, à Corbeil-Essonnes, pour son Assemblée Générale Ordinaire.

Etaient convoqués et présents tous les représentants des clubs de l'Essonne, sauf les Clubs de Ballainvilliers et du CEA.

Le quorum est donc atteint.

M. Jean-Christophe ROUBY – Président

M. Luc ANDRE – Président adjoint et Commission Sportive carambole

Mme Elise SOUCHET – Trésorière

M. Guillaume BERTON - Commissions Arbitrage et Commission Discipline carambole

M. Michel ALEXANDRE – Commission Sportive vétérans et quilles

M. Alain TAIEB – Secrétaire (absent excusé)

(avec la présence de M. et Mme MESNY, président et secrétaire de la Ligue de Billard d'Île de France, LBIF)

Le Président déclare l'assemblée ouverte à 8 H 45.

1/EMARGEMENT:

Le secrétaire de séance désigné pour cette Assemblée Générale Elective est M. Guillaume BERTON.

Il procède à l'émargement des membres présents.

2/RAPPORT MORAL:

Le président, Jean-Christophe ROUBY, présente son bilan et remercie toute l'équipe du CDBE pour le travail fourni pendant cette saison.

Il félicite plus particulièrement les 5 jeunes joueurs pour leur résultat sportif.

Rapport approuvé à l'unanimité.

3 / RAPPORT FINANCIER:

Elise SOUCHET procède à la lecture de son rapport financier et précise que les documents comptables sont présentés avec le logiciel EXCEL® et non avec Ciel Compta®, dont la prise en main aurait nécessité trop de temps.

La Trésorière souligne un actif stable par rapport à la saison précédente et présente un état des comptes en léger déficit de 354,83€ contre 527,55€ pour l'exercice budgétaire précédent.

Elle nous informe également de la baisse du nombre de licenciés par rapport à l'année précédente suite à la perte de deux clubs affiliés.

Le budget prévisionnel 2013-2014 est bâti sur les chiffres de la saison précédente.

Le rapport a été adopté à la majorité moins une voix, celle de Jean-Louis CASTAINGS, président du club 'La Postillonne', d'Epinay sur orge, qui s'est abstenu.

Le président soumet au vote l'augmentation du montant de la part financière du CDBE de 2€ pour la saison 2014-2015.

Cette demande a été rejetée à la majorité.

4/COMMISSION FORMATION CARAMBOLE

Jean-Christophe ROUBY procède à la lecture du rapport établi par Alain TAIEB (absent excusé).

La conclusion est que la fréquentation a été globalement insuffisante, que les cours jeunes, faute de participants, n'ont plus de justification. La situation sera bien sûr réexaminée la saison prochaine, si, comme nous le souhaitons, les clubs nous font part de nouvelles jeunes recrues.

Le changement de formateur pourrait redynamiser la formation. Alain REMOND, Patrick DUPONT et Jérôme BARBEILLON seront contactés.

Le Billard d'Argent a été annulé faute de participants pour la troisième année consécutive.

Intervention de Patrice MESNY:

Jérôme BARBEILLON n'aurait pas de numéro de SIRET!

5 / COMMISSION BILLARD A POCHES

Jean-Christophe ROUBY nous fait part du rapport du billard à poches. Il regrette l'absence d'un repreneur de la commission au sein du club de Ballainvilliers.

6 / COMMISSION SPORTIVE BILLARD CARAMBOLE

Luc ANDRE nous fait part de son rapport.

- * Au niveau Sportif, seuls deux tournois ont été disputés, des catégories ont été fusionnées pour obtenir un nombre suffisant de participants et annulation de 2 tournois sur 3 aux 4 billes et de la finale féminine faute d'inscrits. Luc ANDRE soumet au vote de l'assemblée les trois propositions d'organisation des tournois pour les trois saisons à venir (sauf événement majeur) :
- a) Retour à 3 tournois par catégorie
- b) Maintien à 2 tournois
- c) 2 tournois pour moins de 18 joueurs dans la catégorie et 3 tournois pour plus de 18 joueurs dans la catégorie.

Résultat du vote à bulletin secret :

Proposition a)	Proposition b)	Proposition c)
5 voix	16 voix	4 voix

Deux tournois par catégories seront joués pour les trois saisons à venir, sauf événement majeur impliquant une nouvelle décision.

- * Sur le plan administratif, il est rappelé :
 - *Dans une même poule*, 2 joueurs du même club jouent obligatoirement l'un contre l'autre au premier tour de jeu.
 - La reprise égalisatrice, supprimée aux 3 bandes l'année passée, est de nouveau en vigueur cette année.
 - Luc ANDRE procède à la lecture d'un mail émanant du Directeur Sportif National concernant la non-conformité des matchs de tournoi joués sans reprise égalisatrice, et menace donc de ne plus les valider sur le site fédéral dans ces conditions. Or, le logiciel de gestion du CDBE ne gère pas la possibilité de match nul induite par la reprise égalisatrice. Luc ANDRE propose alors de départager les joueurs ex-æquo en leur faisant jouer la prolongation réglementaire. Cette proposition est soumise au vote :

Pour: 22 voix, Contre: 3 voix

La reprise égalisatrice est jouée et, en cas de match nul, une prolongation est jouée selon le Code Sportif.

7 / RAPPORT VETERAN

Michel ALEXANDRE nous fait part de son rapport.

La participation des vétérans est encore forte malgré une équipe en moins (49 compétiteurs).

8/RAPPORT QUILLES

Michel ALEXANDRE fait part des résultats sportifs des joueurs de 5 et 9 quilles et se félicite de l'engouement de nouveaux clubs pour cette discipline,

La saison s'est terminée, comme les années précédentes, par le tournoi par équipes qui s'est parfaitement bien déroulé avec une victoire de Draveil.

^{*} Le directeur sportif procède à la remise des diplômes.

9 / COMMISSION D ARBITRAGE CARAMBOLE

Guillaume BERTON remercie le corps arbitral pour son investissement cette saison puisque 100% des finales se sont déroulées en présence d'un arbitre officiel.

Il n'y a pas eu de formation cette année suite à une prise de fonction tardive dans les circonstances que tout le monde connaît. Des formations et/ou initiations seront organisées la saison prochaine.

10 / COMMISSION DE DISCIPLINE

Guillaume BERTON remercie les membres de la commission pour le travail conséquent fourni cette saison et espère une activité moins importante la saison prochaine.

11 / CONCLUSION

Le président clôt la séance en remerciant les participants et en rappelant que l'après-midi sera réservée aux attributions des tournois et des finales départementales aux clubs selon la méthode du chapeau.

Séance close à 13 h 40.

Jean Christophe Rouby Président du CDBE Alain TAIEB Secrétaire Général du CDBE